

News hosberg

Juin 2021

Chères productrices et chers producteurs,

«Les problèmes sont des opportunités en vêtements de travail.»

Cette citation de l'industriel américain Henry J. Kaiser illustre très bien que si les difficultés sont loin d'être agréables, elles offrent cependant toujours la possibilité de repenser l'existant. Voilà ce que nous a montré l'apparition du coronavirus dans tous les aspects de la vie: de nombreux désagréments ont notamment fait naître de nombreuses idées créatives et novatrices pour adapter les processus établis depuis des années. Et même maintenant que nous nous sommes quelque peu habitués au coronavirus et à la situation, de nouvelles «occasions» de penser autrement s'offrent à nous: le besoin criant d'une agriculture «propre» exprimé par la population; la critique toujours plus forte à l'égard de «l'abattage insensé des poussins mâles» ou la pénurie actuelle de matériaux de construction qui contrarie surtout les nouveaux projets de poulaillers bio, pour n'en citer que quelques-unes. Vous pouvez très certainement rallonger la liste à volonté en fonction de vos tâches quotidiennes... c'est pourquoi: mettons-nous vite en tenue de travail et laissons l'espace nécessaire aux nouvelles idées pour que les problèmes deviennent des occasions!

- Nouvelle Directive technique Infections à Salmonella chez la volaille
- Des solutions en lieu et place de «l'abattage insensé des poussins mâles»
- Aménagement des pâturages
- Qualité de l'estampillage, reprise des plateaux souillés
- Mise au poulailler du premier troupeau parental blanc Dekalb
- Congrès régionaux automne 2021
- Nouveau site Internet de la hosberg AG
- Recherche collaborateurs/-trices
 - Aide au transfert des poulettes
 - Conducteurs/-trices poids-lourd au départ de la plateforme Zollkofen

Nouvelle Directive technique Infections à Salmonella chez la volaille

La Directive technique modifiée sur la surveillance des infections à Salmonella chez la volaille est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2021. Elle s'applique aux mises aux poulaillers à compter du 1^{er} mai 2021. Cela implique quelques petits changements pour les éleveurs de poules pondeuses:

- Déclaration de mise au poulailler sur agate: désormais, il faut indiquer l'âge du troupeau en semaines au moment de la mise au poulailler. Le numéro BDTA de l'exploitation d'origine n'est plus nécessaire.
- Désormais, tous les troupeaux d'une exploitation doivent être échantillonnés séparément. Cela vaut également lorsque les poules ont été élevées ensemble et qu'elles n'ont été séparées qu'au moment de la mise au poulailler dans les poulaillers de ponte.
- Seuls les pédisacs sont encore utilisés en lieu et place des traîneaux. Cependant, Diavet peut encore finir son stock de traîneaux.



- Désormais hosberg n'exige plus de sérologie des œufs, mais uniquement des échantillons pédisacs. Les deux méthodes d'essai sont jugées équivalentes par la Confédération, mais l'échantillon pédisac est moins cher.
- Les dates de contrôle des salmonelles sont désormais quelque peu modifiées et suivent à présent le calendrier suivant:

Semaine d'âge	Prélèvement
23	Pédisacs
35	Pédisacs
58	Pédisacs
Avec série prolongée: toutes les 15 semaines	Pédisacs
Série d'une année: Env. sem. d'âge 63	Pédisacs et poussière
Série prolongée: sem. d'âge 68 ou selon date d'abattage	

- La mise en œuvre technique chez hosberg suivra sous peu.

Ces dates sont également consignées dans le journal de ponte. De plus, Diavet envoie une invitation et le matériel par la poste lorsqu'un échantillon est à nouveau exigible. Néanmoins, vous êtes en principe responsable du respect de ces dates. Alors n'attendez pas de recevoir un courrier de Diavet, mais envoyez plutôt spontanément l'échantillon le moment venu. N'hésitez pas à contacter votre conseiller hosberg s'il vous manque du matériel.

Le formulaire agate doit toujours être impérativement utilisé comme demande d'analyse d'échantillons pour la surveillance des salmonelles (à l'exception des exploitations comptant moins de 1000 poules pondeuses, qui ne sont pas tenues de déclarer les mises au poulailler sur agate).

Le dernier prélèvement d'échantillons avant le retrait du poulailler (pédisacs et poussière) est toujours un «échantillon officiel» qui relève de la responsabilité de l'office vétérinaire du canton en question et qui doit être également payé par celui-ci. Pour le moment, nous ne savons pas encore de quelle manière les différents cantons mettront effectivement en œuvre cette tâche. En cas de doute, nous recommandons au producteur de contacter l'office vétérinaire compétent.

Des solutions en lieu et place de «l'abattage insensé des poussins mâles»

La question de «l'abattage insensé des poussins mâles» est de plus en plus d'actualité. L'Allemagne est le premier pays européen qui interdira, dès 2022, l'abattage de poussins. Ce sujet préoccupe aussi les distributeurs suisses de produits alimentaires. Comme Migros par exemple qui vend des œufs «Respeggt», provenant de poules chez lesquelles le sexe a été déterminé à l'aide de la technologie de Seleggt avant l'éclosion des œufs. Pour le moment, le sexe du poussin est déterminé après le 7^e jour de couvain. Comme on ne sait pas si le poussin éprouve déjà de la douleur, en Allemagne, dès 2024, l'ovosexage devra être effectué jusqu'au 6^e jour de couvain inclus. Bio Austria a d'ores et déjà interdit l'abattage insensé des poussins mâles, et élève tous les frères de poules bio.

À l'occasion de l'AD à l'automne, Bio Suisse prendra une décision de principe sur l'abattage des poussins.



Au sein de la société hosberg, nous sommes convaincus qu'à long terme, l'abattage absurde des poussins mâles n'est pas soutenable. En conséquence, nous nous penchons également sur la question de l'engraissement des «frères coqs» et recherchons des solutions permettant une mise en œuvre judicieuse et respectueuse des ressources.

Dominik Donat, éleveur hosberg de poulettes, a déjà élevé sa première série de «frères coqs». Bio Suisse a documenté cet élevage dans un film publicitaire sur la viande de «frères coqs», que vous trouverez en cliquant sur ce lien: <https://www.youtube.com/watch?v=YpZAUrfsNrk>

Aménagement des pâturages



La saison des pâturages a enfin commencé. Les troupes de poules sur les prairies vertes offrent une très belle image, ce qui a aussi un impact publicitaire non négligeable sur les consommateurs. En conséquence, il est essentiel d'aménager les pâturages conformément au cahier des charges bio. L'exigence des **5 m² de surface par poule** doit être impérativement respectée. Au maximum 30 % de la surface peuvent être clôturés, et ce, exclusivement pour permettre à l'herbe de repousser. En l'occurrence, la largeur minimale des ouvertures entre le parcours en cas de mauvais temps et le pâturage doit être réduit et passer de 14 à 7 mètres, ce qui permettra, à l'aide d'un canal de 7 mètres de large, d'éloigner les poules de l'accès au pâturage et des éventuelles zones sans herbe.

Photo: maagfarm.ch

Il faut au moins 1 structure pour 100 poules. Les poules doivent pouvoir atteindre les structures depuis n'importe quel point du pré **dans un rayon de 20 m**. Si le pâturage s'étend sur une surface dont la bordure est irrégulière, il faudra peut-être plus de structures que les 21 normalement requises pour 2040 poules. Au moins **la moitié des structures doit être naturelle**, c.-à-d. être constituée d'arbustes ou d'arbres. Pour qu'une structure soit comptabilisée, elle doit offrir au moins 2 m² de surface ombragée à midi. Si les structures naturelles ne sont pas encore assez grandes, elles doivent être complétées par des structures artificielles.

Pour différencier un œuf d'une poule élevée en plein air d'un œuf bio, il est très important de bien aménager le pâturage, autrement dit celui-ci ne doit être en aucun cas minimaliste, car les exigences relatives à l'élevage en plein air sont déjà très proches aujourd'hui de celles du cahier des charges bio. Le consommateur doit pouvoir reconnaître au pâturage que des poules bio y sont élevées!

Qualité de l'estampillage, reprise des plateaux souillés

La qualité de l'estampillage est extrêmement importante pour la traçabilité. Sur deux plateaux (60 œufs), tout au plus 10 %, c'est-à-dire 6 œufs, peuvent ne pas être lisibles. Sont considérés comme «illisibles» les œufs sur lesquels la date de ponte ou le numéro du producteur n'est pas déchiffrable. Nous vous prions de contrôler régulièrement par vous-même la qualité de



l'estampillage en fonction de ce critère et de prendre, le cas échéant, les mesures correctives qui s'imposent.

Malgré des processus de nettoyage minutieux, il peut arriver que les plateaux en plastique ne soient pas parfaitement propres lorsqu'ils vous sont livrés. Vous pouvez alors les écarter et nous les restituer.

Important : afin que le chauffeur puisse emporter les plateaux souillés, **vous devez signaler au bureau** que vous les restituez. Le chauffeur doit prendre la quantité correspondante en remplacement. De plus, la caisse avec les plateaux souillés doit être **clairement étiquetée**. S'il s'agit seulement de quelques plateaux, il est également possible de les poser sur le dessus d'une caisse d'œufs. Un grand merci pour votre coopération!

Mise au poulailler du premier troupeau parental blanc Dekalb

Comme nous l'avons déjà indiqué dans notre newsletter de juillet 2020, nous allons passer à la race Dekalb pour les poules blanches. Fin mai, les premiers poussins parentaux viennent d'être mis au poulailler. Ils se développent bien et seules quelques disparitions ont été enregistrées. Les premiers œufs à couvrir sont attendus pour novembre 2021 et les premières mises au poulailler des poulettes Dekalb pour le printemps 2022. Et voici quelques informations complémentaires pour ceux qui aimeraient en savoir plus sur les poules blanches Dekalb: <https://www.dekalb-poultry.com/en/product/dekalb-white/>

Congrès régionaux automne 2021

À l'automne, nous organiserons des congrès régionaux pour nos éleveurs de poulettes et nos producteurs d'œufs bio. Nous espérons vivement que ces congrès pourront être organisés sur place, en présentiel, sinon nous serons obligés d'envisager des réunions en ligne. Les congrès régionaux auront lieu aux dates suivantes:

Mardi 26 octobre 2021:	région Sursee
Judi 28 octobre 2021:	région Neuchâtel (français)
Mercredi 3 novembre 2021:	région Wil SG

Veillez d'ores et déjà réserver la date qui vous convient le mieux. Une invitation avec plus de précisions suivra en septembre.

Nouveau site Internet de la hosberg AG

La société hosberg a un nouveau site Internet. Rendez-vous vite sur www.hosberg.ch pour voir ce qui se passe dans l'entreprise en plus de la commercialisation des œufs bio!

Recherche collaborateur/-trice en Suisse romande pour aider lors des changements de poulailler

Nous sommes toujours à la recherche d'un collaborateur/d'une collaboratrice pour changer les poulettes de poulailler. Le champ d'activités porte surtout sur le contrôle et l'assistance lors de la mise au poulailler et lors du retrait des poulettes en Suisse romande. Profil recherché: une personne ayant une formation d'agriculteur/-trice ou d'aviculteur/-trice avec de bonnes connaissances en français et en allemand, à l'oral comme à l'écrit. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter l'offre d'emploi en cliquant sur le lien suivant:



<https://erp.hosberg.ch/jobs/detail/mitarbeiter-in-ein-und-ausstellungen-43>

Recherche conducteurs/-trices poids-lourd pour le transport d'œufs et d'aliments dans la région de Berne/Suisse romande

Pour la collecte des œufs frais dans le canton de Berne et la Suisse romande et la livraison à nos clients dans la ville de Berne, nous recherchons deux conducteurs/-trices à plein temps. Cliquez sur le lien suivant pour en savoir plus.

<https://hosberg.ch/jobs/detail/chauffeur-plattform-zollikofen-be-49>

Si vous connaissez quelqu'un que cela pourrait intéresser, n'hésitez pas à faire passer le message!

Bien cordialement

Votre **service de conseil hosberg**

